

CRÉER UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION ADAPTÉE À SON ACTION ET À SA PRATIQUE



Aujourd'hui, l'évaluation est une démarche incontournable dans la mise en œuvre des actions, dans les champs de la santé et du social. Or, les porteur.euse.s de projets pointent régulièrement la difficulté à trouver une méthode adaptée à leur pratique et efficace, pour rendre compte aux partenaires et aux financeurs.

Avec cette formation, vous apprendrez à construire une évaluation pertinente et réalisable dans votre contexte professionnel.

Profil des stagiaires

Personnes désirant évaluer un projet ou une action dans les champs de la santé, santé-environnementale, du social, médico-social ou éducatif. Par exemple : coordinateur.trice d'un dispositif territorial en santé, coordinateur.trice de projet éducatif de territoire, chargé.e de mission des programmes alimentaires de territoire, animateur.trice. social.e, etc.

Prérequis

- Devoir ou désirer évaluer une action ou un projet
- Être familier.e de la conduite de projet
- Être impliqué.e dans des actions dans les champs de la santé, santé-environnementale, du social, du médico-social ou éducatif
- Pouvoir se connecter individuellement en visioconférence (l'Ireps utilise actuellement Zoom, voir les [conditions générales](#))
- Pouvoir réaliser les modules d'e-learning composés d'apports théoriques et d'activités d'auto-réflexion sur son projet (obligatoires)

Objectif de formation

Réaliser une démarche d'évaluation adaptée à son projet et à sa pratique.

Objectifs pédagogiques

- Déterminer les enjeux liés à l'évaluation de ses actions
- Repérer les critères sur lesquels élaborer une évaluation en promotion de la santé
- Identifier et prioriser des questions évaluatives au regard de ses objectifs
- Décrire les différentes étapes de la démarche d'évaluation
- Identifier des outils et méthodes adaptés à sa démarche (élaboration, suivi et communication de l'évaluation)

Contenu de la formation

Module 1 (2 h) – e-learning

- Définition de l'évaluation
- Repérer les enjeux de l'évaluation de son projet

Module 2 (3h) - visioconférence

- Accueil et interconnaissance
- Les enjeux de l'évaluation

Module 3 (2h) – e-learning

- Les questions évaluatives : repères et travail individuel

Module 4 (7h) – présentiel

- Les étapes de l'évaluation
- Les objets de l'évaluation
- Critères, indicateurs et modes de recueil
- Outils et méthodes d'évaluation

Module 5 (3h) – visioconférence

- Valoriser, communiquer sur l'évaluation de son action, de son programme

Ressources pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant.e.s et les formateur.rice.s.
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie.

Suivi de la progression pédagogique et évaluation des résultats

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situations, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée en présentiel et en distanciel. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du.de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant.e. Votre absence en tout ou partie de cette formation ne nous permettra pas de délivrer cette attestation.

Effectifs

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun.e, les interactions entre participant.e.s et avec les formateur.rices, et de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Durée et modalité

Formation en présentiel et en distanciel (visioconférence et e-learning)
(2,5j, 17h)

Prix

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant.e.s. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant.e.s. **Cette formation est réservée prioritairement aux professionnel.le.s exerçant en région Bretagne.**

Sessions

Plérin

15 au 26 mai (2h d'e-learning, horaires libres)
6 juin (9h - 12h, visioconférence)
6 au 9 juin (2h d'e-learning, horaires libres)
13 juin (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h, présentiel)
23 juin (9h - 12h, visioconférence)

Sandrine Dupé, Chargée de projets et d'ingénierie, Ireps Bretagne

➔ Préinscription en ligne

Avant de vous inscrire vérifiez, à l'aide de la fiche de formation, que :

- votre profil correspond à celui visé
- vous disposez des prérequis mentionnés
- votre structure a validé votre souhait de formation, le cas échéant

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à nous contacter : Emilie Blanchet, contact@irepsbretgne.fr

Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation [Créer une démarche d'évaluation adaptée à son action et à sa pratique](#) et cliquez sur le bouton Préinscription.

Quand votre inscription sera validée, vous recevrez un mail de confirmation.

Contact

Emilie Blanchet, contact@irepsbretagne.fr